

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Mesitylen mind. 98 % (1,3,5-Trimethylbenzol) 0,45 μm membranfiltriert

Date de révision: 08.12.2022 Code du produit: 30318 Page 1 de 12

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Mesitylen mind. 98 % (1,3,5-Trimethylbenzol) 0,45 µm membranfiltriert

Numéro d'Enregistrement 01-2119463878-19-XXXX

REACH:

 N° CAS:
 108-67-8

 N° Index:
 601-025-00-5

 N° CE:
 203-604-4

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Produit chimique de laboratoire

Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Fa. Bernd Kraft GmbH Rue: Stempelstraße 6 Lieu: D-47167 Duisburg

Téléphone: 0203/5194-0 Téléfax: 0203/5194-290

e-mail: info@berndkraft.de

Interlocuteur: Abteilung Produktsicherheit Téléphone: 0203/5194-107/117

e-mail: produktsicherheit@berndkraft.de

Internet: www.berndkraft.de

Service responsable: Abteilung Produktsicherheit

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.); En cas d'incident impliquant des matières [ou

des marchandises] dangereuses, d'épanchement, de fuite, d'incendie,

d'explosion ou d'accident appelez CHEMTREC, 24h/24 aux USA et au Canada : 1-800-424-9300 hors USA et Canada : +1 703-741-5970 (appels à frais virés

acceptés)

Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Flam. Liq. 3; H226 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335 Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 2; H411

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Mention Danger

d'avertissement:



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Mesitylen mind. 98 % (1,3,5-Trimethylbenzol) 0,45 µm membranfiltriert

Date de révision: 08.12.2022 Code du produit: 30318 Page 2 de 12

Pictogrammes:









Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provogue une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P331 NE PAS faire vomir.

P391 Recueillir le produit répandu.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Formule: C9H12
Poids moléculaire: 120,19 g/mol

Composants dangereux

Nº CAS	Substance				
	Nº CE				
	Classification (Règlement (CE) nº 1272/2008)				
108-67-8	mésitylène				
	203-604-4	601-025-00-5	01-2119463878-19-XXXX		
	Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H226 H315 H319 H335 H304 H411				

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

		pro			
Nº CAS	Nº CE	Substance	Quantité		
	Limites de conc	imites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA			
108-67-8	203-604-4	mésitylène			
	par voie orale: DL50 = 6000 mg/kg STOT SE 3; H335: >= 25 - 100				

Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Aucune donnée disponible



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Mesitylen mind. 98 % (1,3,5-Trimethylbenzol) 0,45 µm membranfiltriert

Date de révision: 08.12.2022 Code du produit: 30318 Page 3 de 12

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Appeler immédiatement un médecin.

Après contact avec la peau

Se laver immédiatement avec: Eau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Appeler immédiatement un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste.

Après ingestion

NE PAS faire vomir.

Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Poudre d'extinction

Sable

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquide combustible.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étalent sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif.

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO2) Monoxyde de carbone

5.3. Conseils aux pompiers

Evacuer les personnes en lieu sûr. Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Ce matériau risque de s'enflammer dans la chaleur, au contact d'étincelles, de flammes ou d'autres sources (par ex. électricité statique, veilleuses d'allumage, équipements mécaniques/électriques et appareils électroniques tels que téléphones mobiles, ordinateurs et pagers ne disposant pas d'un agrément en tant que dispositif à sécurité intrinsèque).



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Mesitylen mind. 98 % (1,3,5-Trimethylbenzol) 0,45 µm membranfiltriert

Date de révision: 08.12.2022 Code du produit: 30318 Page 4 de 12

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Pour les non-secouristes

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection personnel.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Evacuer les personnes en lieu sûr.

Procédures d'urgence

Consulte r un spécialiste

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Pour les secouristes

Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler en forte concentration au niveau du sol, dans les fosses, les canalisations et les caves.

Danger d'explosion

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Colmater les bouches de canalisations.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

Autres informations

Assurer une aération suffisante.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7
Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Lire l'étiquette avant utilisation. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Conserver le récipient bien fermé.

Utiliser un équipement de protection personnel. Utiliser un échappement (laboratoire).

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Assurer une aération suffisante.

Préventions des incendies et explosion

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Information supplémentaire

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Mesitylen mind. 98 % (1,3,5-Trimethylbenzol) 0,45 µm membranfiltriert

Date de révision: 08.12.2022 Code du produit: 30318 Page 5 de 12

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Agent oxydant. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Manipuler et stocker le contenu sous gaz inerte. Protéger de l'humidité.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Usage en laboratoire Produit chimique de laboratoire

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
108-67-8	1,3,5-Triméthylbenzène	20	100		VME (8 h)	
		50	250		VLE (15 min)	

Valeurs de référence DNEL/DMEL

Nº CAS	Désignation					
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur		
108-67-8	mésitylène					
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	systémique	100 mg/m³		
Salarié DNEL,	aigu	par inhalation	systémique	100 mg/m³		
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	local	100 mg/m³		
Salarié DNEL,	aigu	par inhalation	local	100 mg/m³		
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	16171 mg/kg p.c./jour		
Consommateur	DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	29,4 mg/m³		
Consommateur	DNEL, aigu	par inhalation	systémique	29,4 mg/m³		
Consommateur	DNEL, à long terme	par inhalation	local	29,4 mg/m³		
Consommateur	DNEL, aigu	par inhalation	local	29,4 mg/m³		
Consommateur	DNEL, à long terme	dermique	systémique	9512 mg/kg p.c./jour		
Consommateur	DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	15 mg/kg p.c./jour		



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Mesitylen mind. 98 % (1,3,5-Trimethylbenzol) 0,45 µm membranfiltriert

Date de révision: 08.12.2022 Code du produit: 30318 Page 6 de 12

Valeurs de référence PNEC

Nº CAS	Désignation			
Milieu environ	Milieu environnemental			
108-67-8	mésitylène			
Eau douce		0,101 mg/l		
Eau douce (re	0,101 mg/l			
Eau de mer	0,101 mg/l			
Sédiment d'ea	7,86 mg/kg			
Sédiment mar	7,86 mg/kg			
Micro-organisi	2,02 mg/l			
Sol	1,34 mg/kg			

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

Protection des mains

Des exemples appropriés sont des gants de KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, e-mail: vertrieb@kcl.de avec les spécifications suivantes (test selon EN 374):

Lors de contact fréquents avec les mains

Nom commercial du produit/désignation: KCL 890 Vitoject® Matériau approprié: FKM (caoutchouc fluoré) 0,7 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: > 480 min

En cas d'un bref contact avec la peau

Nom commercial du produit/désignation: KCL 890 Vitoject® Matériau approprié:: FKM (caoutchouc fluoré) 0,7 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: > 480 min

Les temps de rupture mentionnes ont ete obtenus par la societe KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des echantillons de materiaux pour les types de gants conseilles Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de donnees de securite que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquee. En cas de solution ou de melange avec d'autres substances et/ou de conditions differentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agree CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Protection de la peau

Vêtements ignifuges. Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: formation d'aérosol ou de nébulosité L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler en forte concentration au niveau du sol, dans les fosses, les canalisations et les caves.

Danger d'explosion



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Mesitylen mind. 98 % (1,3,5-Trimethylbenzol) 0,45 µm membranfiltriert

Date de révision: 08.12.2022 Code du produit: 30318 Page 7 de 12

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Liquide Couleur: incolore

Odeur: Aucune donnée disponible

Point de fusion/point de congélation:

-45 °C

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

-45 °C

163-166 °C

et intervalle d'ébullition:

Inflammabilité

solide/liquide:
gaz:
non applicable
gaz:
non applicable
Limite inférieure d'explosivité:
0,88 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:
Aucune donnée disponible
Point d'éclair:
53 °C
Température d'auto-inflammation:
Aucune donnée disponible
Température de décomposition:
non déterminé
pH-Valeur:
Aucune donnée disponible

pH-Valeur: Aucune donnée disponible Viscosité cinématique: 0,843 mm²/s

(à 20 °C)

Hydrosolubilité: 0,0482 g/L

(à 25 °C)

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau:

Aucune donnée disponible
Pression de vapeur:

18,7 hPa

(à 55 °C)

Pression de vapeur:

Densité:

Densité apparente:

Densité de vapeur relative:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

non déterminé

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Combustion entretenue: Combustion auto-entretenue

Température d'inflammation spontanée

solide: non applicable gaz: non applicable

Propriétés comburantes Non comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

Épreuve de séparation du solvant:

Teneur en corps solides:

Point de sublimation:

Point de ramollissement:

Point d'écoulement:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible:

Viscosité dynamique: Aucune donnée disponible Durée d'écoulement: Aucune donnée disponible

Information supplémentaire



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Mesitylen mind. 98 % (1,3,5-Trimethylbenzol) 0,45 µm membranfiltriert

Date de révision: 08.12.2022 Code du produit: 30318 Page 8 de 12

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Agent oxydant

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO2) Monoxyde de carbone

Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance						
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode	
108-67-8	mésitylène						
	orale	DL50 mg/kg	6000	Rat	Study report (1980)	EU Method B.1	

Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires. (mésitylène)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucune donnée disponible

Expériences tirées de la pratique

Aucune donnée disponible



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Mesitylen mind. 98 % (1,3,5-Trimethylbenzol) 0,45 µm membranfiltriert

Date de révision: 08.12.2022 Code du produit: 30318 Page 9 de 12

11.2. Informations sur les autres dangers

Autres informations

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Nº CAS	Substance							
	Toxicité aquatique	Dose		[h] [d]	Espèce	Source	Méthode	
108-67-8	mésitylène							
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	5,216	96 h	Fish	USEPA OPPT Risk Assessment Division (200	The Ecosar class program has been develo	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	3,084	96 h	Green algae	USEPA OPPT Risk Assessment Division (200	The Ecosar class program has been develo	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	6 mg/l	48 h	Daphnia magna	REACh Registration Dossier	OECD Guideline 202	
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	0,277	30 d	fish	USEPA OPPT Risk Assessment Division (200	The Ecosar class program has been develo	
	Toxicité pour les crustacés	NOEC	0,4 mg/l	21 d	Daphnia magna	REACh Registration Dossier	other: In accordance with the "Provision	

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau

Nº CAS	Substance	Log Pow
108-67-8	mésitylène	3,42

FBC

Nº CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
108-67-8	mésitylène	161	Pimephales promelas	REACh Registration D

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII. Aucune donnée disponible

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Mesitylen mind. 98 % (1,3,5-Trimethylbenzol) 0,45 µm membranfiltriert

Date de révision: 08.12.2022 Code du produit: 30318 Page 10 de 12

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

L'élimination des emballages contaminés

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)	
14.1. Numéro ONU ou numéro	UN 2325
d'identification:	
14.2. Désignation officielle de	TRIMÉTHYL-1,3,5 BENZÈNE
transport de l'ONU:	, ,
14.3. Classe(s) de danger pour le	3
transport:	
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	3
Code de classement:	F1
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1
Catégorie de transport:	3
Nº danger:	30
Code de restriction concernant les	D/E
tunnels:	
Transport fluvial (ADN)	
14.1. Numéro ONU ou numéro	UN 2325
d'identification:	
14.2. Désignation officielle de	TRIMÉTHYL-1,3,5 BENZÈNE
transport de l'ONU:	
14.3. Classe(s) de danger pour le	3
transport:	
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	3
Code de classement:	F1
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	F1
•	
Transport maritime (IMDG)	UN 2325
14.1. Numéro ONU ou numéro	UN 2323
d'identification:	4.2.5 TOIMETLIN DENZENE
14.2. Désignation officielle de	1,3,5-TRIMETHYLBENZENE
transport de l'ONU:	3
14.3. Classe(s) de danger pour le	3
transport:	
14.4. Groupe d'emballage:	
Étiquettes:	3
Marine pollutant:	Р
Dispositions spéciales:	-
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Mesitylen mind. 98 % (1,3,5-Trimethylbenzol) 0,45 µm membranfiltriert

Date de révision: 08.12.2022 Code du produit: 30318 Page 11 de 12

EmS: F-E, S-D

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 2325

d'identification:

14.2. Désignation officielle de 1,3,5-TRIMETHYLBENZENE

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 3

transport:

14.4. Groupe d'emballage:IIIÉtiquettes:3Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):10 LPassenger LQ:Y344Quantité exceptée:E1

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 355
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 60 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 366
IATA-Quantité maximale (cargo): 220 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Oui

L'ENVIRONNEMENT:

Matières dangereuses: mesitylene

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Liquide combustible.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 40

Indications relatives à la directive

E2 Danger pour l'environnement aquatique

2012/18/UE (SEVESO III):

Informations complémentaires: P5c

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des

jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les

femmes enceintes ou allaitant.

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1.

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Mesitylen mind. 98 % (1,3,5-Trimethylbenzol) 0,45 µm membranfiltriert

Date de révision: 08.12.2022 Code du produit: 30318 Page 12 de 12

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite. Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur. Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.